

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 12 MARS 2020

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 12 mars 2020*

Aujourd'hui, à quatorze heures cinq, il a plu à l'honorable  
Administratrice du Québec de sanctionner le projet de  
loi suivant :

n<sup>o</sup> 57    Loi n<sup>o</sup> 1 sur les crédits, 2020-2021

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par  
l'honorable Administratrice du Québec.